

**Établissement du calcul de l'incitatif à la performance relatif du
Plan global en efficacité énergétique (PGEÉ)**

No de ligne	Cible (Mm ³)	Bonification 2015-2016 (\$)	Économies réalisées (Mm ³) 2015-2016
1	moins de 34,1	0	
2	34,1¹ à 39,0	250 000	
3	39,0² et plus	1 000 000	39,4

¹ Correspond à 83 % de l'objectif annuel de 41,1 Mm³ en 2015-2016 tel qu'approuvé par la Régie dans la décision D-2014-201.

² Correspond à 95 % de l'objectif annuel de 41,1 Mm³ en 2015-2016 tel qu'approuvé par la Régie dans la décision D-2014-201.

Les économies réalisées étant de 39,4 Mm³, Gaz Métro a droit à une bonification de 1 M\$.